

DELIBERATION N° 2015/170

Autorisant le maire à signer l'avenant n° 1 à la convention relative à la mise à disposition des locaux du snack restaurant du Centre Aquatique Régional de Dumbéa

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 19 juin 2015,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n° 2014/475 du 18 décembre 2014, approuvant le budget primitif 2015 de la Ville de Dumbéa,

VU la note explicative de synthèse n° 2015/42 du 26 mai 2015,

La commission municipale intitulée « Administration générale et Finances », entendue en séance du 9 juin 2015,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1 /

D'autoriser le maire à signer avec la Sarl le Rick's, l'avenant n° 1 relative à la mise à disposition des locaux du snack restaurant du Centre Aquatique Régional de Dumbéa.

ARTICLE 2 /

La date d'effet de l'avenant n° 1 est le 2 mai 2015.

ARTICLE 3 /

Toutes dispositions antérieures contraires sont abrogées.

ARTICLE 4 /

Les recettes correspondantes sont imputées au budget de la Ville de Dumbéa, exercice 2015, section de fonctionnement, chapitre 75 « autres produits de gestion courante », article 752 « revenus des immeubles ».

ARTICLE 5 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de trois mois à compter de sa notification.

ARTICLE 6 /

Le Maire et le Trésorier de la province Sud sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

**Certifié le caractère exécutoire
de la présente délibération**

A Dumbéa, le 25 JUIN 2015

Le 1^{er} adjoint,

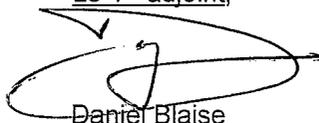
Daniel Blaise 

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 19 JUIN 2015

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 19 JUIN 2015

Le 1^{er} adjoint,



Daniel Blaise

DESTINATAIRES :

SAS	-	1
AFFICHAGE	-	1
DAF	-	1
SERVICE DES FINANCES	-	2
DST	-	1
TRESORIER PROVINCE SUD	-	1
INTERESSE	-	1